

Agen, vendredi 22 février 2019

RENCONTRE DES PRESIDENTS DE DEPARTEMENT AVEC LE PRESIDENT MACRON

**Pierre CAMANI a participé au déjeuner de travail
organisé à l'Élysée dans le cadre du Grand Débat.**

Dans le cadre du Grand Débat national, l'ensemble des Présidents de Conseils départementaux étaient invités jeudi 21 février à un déjeuner de travail à l'Élysée par le chef de l'Etat.

Cette réunion était précédée d'un temps de travail sur la mise en œuvre du plan Pauvreté auquel les Départements seront appelés à prendre une part active.

Pierre CAMANI, placé à la table de Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, a pu la sensibiliser sur la situation des Départements ruraux et plus particulièrement sur celle du Lot-et-Garonne.

Le Président CAMANI a rappelé que le Département était essentiel dans l'espace rural en tant que collectivité de proximité la mieux à même de mettre en œuvre les solidarités humaines et territoriales, et d'offrir un développement équilibré du territoire. Malgré ce constat partagé, la situation financière d'une majorité de Départements reste délicate en raison notamment de la non compensation par l'Etat des 3 allocations individuelles de solidarité (Revenu de Solidarité Active, Prestation de Compensation du Handicap et Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Ainsi, malgré une bonne gestion reconnue, les Départements ruraux comme le nôtre sont victimes d'une triple peine :

- augmentation des dépenses obligatoires de solidarité nationale non compensées par l'Etat
- sur-fiscalisation imposée aux contribuables locaux pour pouvoir faire face à ces dépenses
- fiscalité atteignant un seuil critique et qui résulte de la non intervention financière de l'Etat empêchant les Départements ruraux d'investir et de financer leur développement. Leur attractivité s'en trouve donc fortement pénalisée.

Pierre CAMANI a donc réaffirmé les deux axes de son combat en faveur de la ruralité :

1 – L'Etat doit assurer la compensation juste et légitime du coût des 3 allocations de solidarité nationale en augmentant la part de ses remboursements aux Départements (« péréquation verticale ») et en instaurant une véritable péréquation entre Départements riches et Départements pauvres (« péréquation horizontale », mécanisme existant aujourd'hui mais très insatisfaisant).

2 – L'Etat doit proposer, en concertation avec les territoires, la mise en place d'un « plan Marshall » pour la ruralité. Nos territoires ruraux disposent en effet d'un potentiel de développement remarquable et d'atouts exceptionnels mais qui ont besoin des mêmes chances de réussites pour pouvoir s'exprimer pleinement.

Pierre CAMANI et l'Assemblée des Départements de France seront extrêmement vigilants sur les mesures qui seront annoncées à l'issue du Grand Débat. A ce titre, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne déposera une contribution officielle.

Contact presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11/ matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest